

# Un colloque très instructif pour élus et collectivités

C'était Jeudi à BRESSOLS la journée territoriale de la prévention des risques professionnels. Le colloque se déroulait à 'la Muse' la toute nouvelle salle du centre culturel. Plus de 90 personnes participaient à cette journée

dont la moitié d'élus et une autre de directeur de services de collectivités du département et des membres du centre départemental de gestion de la fonction publique du Tarn et Garonne. Parmi les intervenants Monsieur

DE COURTYE représentant l'organisme de Prévention en Bâtiments et travaux publics, chef d'Agence Midi Pyrénées OPBTP «Nous avons 3 missions: Conseiller les entreprises - Informer et former» «Nous sommes le seul orga-

nisme de Prévention de la branche exclusif BTP et comptons 16 agences. Nous ne faisons que du conseil mais sommes bien suivis par les entreprises en général» Frédéric LECLERC responsable de l'unité de contrôle à

l'Inspection du Travail était également présent tout comme bien entendu Francis LABRUYERE Président du CDG 82 et maire de VIL-LEMADE. Parallèlement une exposition de matériels de sécurité était organisée dans le hall d'entrée du centre culturel allant des chaussures de sécurité aux échelles et échafaudages divers. Sans doute les participants à ce colloque sont ils repartis informés des démarches à effectuer et des conseils à prodiguer à leurs



**M. DE COURTYE**

salariés mais aussi à leurs services au sein des collectivités.

Jcv



une partie de l'assistance



expo de matériel

# La quatrième journée de prévention des territoriaux

Publié le 24/10/2015 à 08:44



Dans le cadre de ses missions d'assistance aux collectivités en matière de prévention des risques professionnels, le centre de gestion de la fonction publique territoriale a organisé la quatrième édition de ses journées territoriales de la prévention, au nouveau centre culturel de **Bressols**. Cette année, deux thèmes ont été abordés : les équipements de protection individuelle et le risque de chute de hauteur. La première partie, animée par M. Carpentier, ergonomiste chez Sofaxis, a donné lieu à une présentation de la réglementation, et des procédures d'installation et d'utilisation des équipements de protection individuelle. Comme l'a rappelé en introduction Francis Labruyère, président du centre, la deuxième thématique de cette matinée, le risque de chute de hauteur, fait l'objet, cette année, d'une campagne nationale des ministères chargés du Travail et de l'Agriculture. Ce n'est pas un hasard puisque ce risque constitue la seconde cause d'accidents mortels au travail après ceux de la circulation. Le risque de chute de plusieurs mètres est généralement connu et pris en considération, mais les conséquences des chutes de faible hauteur peuvent se révéler tout aussi graves, alors que ce risque est souvent négligé. Plusieurs intervenants étaient mobilisés sur ce thème afin de présenter ce risque et les moyens de le prévenir. Cette manifestation a regroupé une centaine de participants, élus, cadres territoriaux et agents chargés de la prévention. À cette occasion, M. Lorenzo, directeur du CDG, a rappelé que le centre, en partenariat avec le CNFPT, lançait, à partir du mois de novembre, une importante campagne de formation des assistants de prévention pour permettre aux collectivités de répondre à leurs obligations en la matière. En effet, suite aux récentes modifications réglementaires, chaque collectivité territoriale doit nommer un agent chargé d'assurer la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité sous la responsabilité de l'autorité territoriale. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter M. Larrouy, au pôle santé et sécurité au travail du CDG.

*La Dépêche du Midi*

La Dépêche du Midi – édition du 24/10/2015